

## **COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 26 juin 2021**

*Date de convocation : 21/06/2021*

Etaient présents : Philippe DANIEL, Daniel BILLIOTTE, Stéphanie THOMASSIN, Catherine MENGEL, Clément BECKER Emilie STEFAN, Pierre SIMONIN, Régine COLLE,

Etaient absents : , Frédéric BORDY (pouvoir à Philippe DANIEL), Dominique ANTOINE, Romain MANGEOT,

Secrétaire : Daniel BILLIOTTE

### **EMPRUNT POUR LES TRAVAUX DE LA PLACE DU GL42**

Considérant que pour financer les travaux d'aménagement de la place du GL42, il a été prévu au budget primitif 2021 de recourir à l'emprunt, pour un montant de 150 000.00 € sur 10 ans.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents ou représentés, de :

- Contracter un emprunt auprès du Crédit Agricole de Lorraine pour un montant de 150 000 €, au taux de 0.41 % sur 120 mois par remboursement trimestriel. Frais de dossier 150 €.
- donner toutes délégations utiles à M. le Maire pour la réalisation de l'emprunt et la signature du contrat de prêt
- 

### **ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION LES VIGNERONS DE VIGNEULLES**

L'Association les Vignerons de Vigneulles demande une subvention exceptionnelle afin de couvrir les frais d'achat de 5 tables hautes qu'elle a engagés.

Il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer une subvention exceptionnelle à l'association Les Vignerons de Vigneulles de 150 Euros.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

Approuve le versement d'une subvention exceptionnelle à l'association Les Vignerons de Vigneulles et impute la dépense de 150 € au compte 6574 du budget 2021 de la commune.

### **DECISION MODIFICATIVE n° 2**

La consultation des entreprises pour les travaux de la place du GL42 s'est terminée le 31 mai 2021. Au vu du rapport d'analyse des offres, il est nécessaire de contracter un emprunt de 150 000 € au lieu de 130 000€.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide

- d'ajouter 20 000€ au compte 1641
- d'ajouter 20 000€ au compte 1641

### **MISE A DISPOSITION DU PUBLIC DU PROJET DE MODIFICATION SIMPLIFIEE N°2 DU PLU**

Ajourné, reporté au 9 juillet 2021

### **AFFAIRES DIVERSES**